



Communiqué de presse Pour diffusion immédiate

Bilan 2011 des écocentres de la MRC de La Rivière-du-Nord

Meilleur accès aux matières, plus de matières traitées et moins de gaspillage.

MRC de La Rivière-du-Nord, 14 novembre 2011 – Les écocentres de la MRC de La Rivière-du-Nord, soient les écocentres de Prévost, Saint-Colomban, Saint-Hippolyte, Saint-Jérôme et Sainte-Sophie, dressent un bilan positif de leur saison 2011 qui s’est terminée le 29 octobre dernier.

« La participation des citoyens a été somme toute excellente. Même avec moins de visites que l’an dernier, 52 000 par comparaison à 66 000 visites en 2010, nous avons réussi à augmenter le volume de matières réutilisées et de matières recyclées. Au total, nos écocentres ont reçu plus de 525 tonnes de matières. De cette masse, 452 tonnes ont été réutilisées ou recyclées, soit un taux de récupération global de 85 %, les matières restantes ayant été dirigées vers les sites d’enfouissement. Pour nos écocentres, il s’agit d’un record de matières réutilisées et recyclées depuis leur création en 2005. Merci à tous les citoyens qui fréquentent nos écocentres pour des raisons tant écologiques, économiques que pratiques », a souligné Yvon Brière, président de Développement durable Rivière du Nord, préfet de la MRC de La Rivière-du-Nord et maire de Sainte-Sophie.

Pour sa part, Monsieur Alain Bellay, directeur général des écocentres de la MRC de La Rivière-du-Nord, a expliqué :
« Nous avons implanté en 2011 un système de vente pour les matières reçues, et les résultats ont été bénéfiques à plusieurs égards. Le fait d’attribuer une valeur aux objets a permis d’offrir aux citoyens un accès équitable à une plus grande quantité et diversité de matières en bon état et à juste prix ».

« Vendre les matières permet également de réduire le gaspillage occasionné par la gratuité. Auparavant, un plus grand nombre de revendeurs venaient chaque jour prendre du matériel et retournaient les matières invendues dans les sites d’enfouissement. En plus d’être nuisible pour l’environnement, cette situation avait pour conséquence de gonfler nos statistiques d’achalandage et de matières traitées. *Ainsi, en 2011, nos statistiques reflètent mieux la fréquentation réelle des écocentres par les citoyens.* En ce sens, nous affirmons que cette année, nous avons rejoint les ménages plus que jamais auparavant », a conclu M. Bellay.

Par ailleurs, les revenus des écocentres réalisés en 2011, provenant du réemploi et du recyclage, ont permis de réduire la contribution pour 2012 des cinq municipalités de la MRC, à l’organisme Développement durable Rivière du Nord qui gère les écocentres. Des efforts qui témoignent de la saine gestion des écocentres de la MRC.

Si l’achat des matières dans les écocentres génère des revenus depuis 2011 pour les écocentres, rappelons que le dépôt des matières demeure gratuit et est réservé aux citoyens de la MRC.

Heures d’ouverture pour 2012

En 2012, l’écocentre de Saint-Jérôme sera ouvert du 17 avril au 3 novembre, du mardi au samedi, de 8 h 30 à 16 h30. Les écocentres de Prévost, Saint-Colomban, Saint-Hippolyte et Sainte-Sophie seront ouverts du 1^{er} mai au 3 novembre, du mardi au samedi, de 8 h 30 à 16 h.

Où aller porter les matières durant l'hiver?

D'ici l'ouverture de la saison 2012 des écocentres, les citoyens sont invités à poursuivre leurs bonnes habitudes écologiques en allant porter leurs matières à récupérer auprès des partenaires désignés. Pour connaître leurs coordonnées, consulter la section « Où aller quand votre écocentre est fermé? » dans le site Internet www.ecocentresrdn.org ou téléphoner au 450 569-0451.

- 30 -

Renseignements : Alain Bellay
Directeur général
Écocentres de la MRC de La Rivière-du-Nord
450 569-0451

Pour un monde plus **juste**, plus **libre**, plus **vert** et plus **solidaire!**

